

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR IDFONSO BARROS ,
SECRETAIRE D'ETAT DES PÊCHES ET ECONOMIQUE MARITIME DE LA
REPUBLIQUE DE LA GUINEE BISSAU, LORS DE LA 9^{ème} SESSION
ORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DE LA COMHAFAT**

Rabat (Maroc), 8/9/2014

EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT EN EXERCICE DE LA COMHAFAT,

MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES EN CHARGE DES PECHEES,

**EXCELLENCES, MESDAMES ET MESSIEURS LES AMBASSADEURS ET CHEFS DES
MISSIONS DIPLOMATIQUES,**

MESDAMES ET MESSIEURS LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS,

**MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS GENERAUX ET DIRECTEURS
NATIONAUX,**

HONORABLE INVITES

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est avec beaucoup de plaisir mêlé à une joie intense que je me trouve au Maroc, pour participer à cette Conférence des Ministres de la COMHAFAT, pour le renforcement de la coopération en matière de gestion durable des ressources marines vivantes.

Vous me permettrez tout d'abord, de remercier le président de la comhafat pour l'invitation, ainsi que les autorités du Royaume du Maroc et en particulier le Ministre de l'Agriculture et Pêche, pour l'accueil très chaleureux et particulier qui m'a été réservé, ainsi qu'à la délégation qui m'accompagne, depuis notre arrivée dans ce beau pays.

Monsieur le Président,

Tous en vous félicitant pour la qualité des documents stratégiques qui nous sert de feuille de route je voudrais également saisir ce moment pour remercier

vivement nos partenaires techniques et finances qui n'ont cessé d'apporter leur appui à travers des projets et programmes d'intérêt commun.

En parcourant l'agenda de notre conférence, j'ai noté que nous aurons à aborder d'importantes questions portant notamment sur le renforcement de notre coopération régionale et aussi de la sécurité alimentaire.

Malheureusement, les ressources halieutiques de notre continent, pour les principales espèces, continuent de faire l'objet d'une surexploitation tant par les flottilles nationales que par les navires étrangers, avec ou sans autorisation.

Une des conséquences immédiates de cette situation est la baisse de la production et, consécutivement, la baisse tendancielle, à la croissance économique et aux recettes d'exportation, ainsi que la grosse perte de biodiversité aquatique subséquente.

La pêche est un secteur fondamental pour l'économie de la Guinée-Bissau. En effet, elle avait contribué dans le passé avec 40% pour le budget de l'Etat et occupée près de 120.000 personnes en emplois directs et indirects. Notre objectif en ce moment et dans la création des richesses.

La vision et les défis de nos Etats devrait correspondre à la promotion des politiques concertés des pêches pour une gestion durable de nos ressources halieutiques prenant en compte de bien-être de nos populations respectives.

Si cette vision est partagée pour l'ensemble de nos pays respectifs, nous pouvons dire que notre organisation est sur la bonne voie pour « devenir une institution de référence et d'innovation ».

Mais, je voudrais insister sur une condition sans laquelle, il nous sera difficile de faire face avec succès à ces grands défis. Il s'agit de construire et de consolider avec constance et détermination, l'unité, la solidarité, la tolérance et la responsabilité partagées dans le traitement adéquat de la problématique de la gestion et conservation de nos ressources halieutiques.

Sur ces questions et malgré des difficultés de divers ordres, la Guinée-Bissau est en train sur pied des mesures appropriées pour renverser la tendance actuelle et faire en sorte que ces ressources contribuent de façon significative

pour sécurité alimentaire au profit de la génération présente et celles de l'avenir, aussi bien que dans la lutte contre la pauvreté.

A cet égard, notre politique sera axée autour de la maîtrise des capacités de pêche, la régulation de l'accès aux ressources, et bien sûr, la connaissance du potentiel exploitable, ainsi qu'une surveillance accrues des activités des pêches.

En Guinée-Bissau, un plan de gestion qui prend en compte le suivi, Contrôle et surveillance(SCS) a été adopté en 2010. Ce document détermine les totaux admissibles de capture (TAC) pour chaque pêcherie ainsi que les plans de surveillance.

L'organisation d'une surveillance des pêches efficace et efficiente nécessite une parfaite connaissance de la ressource, sa composition et répartition, ses cycles de reproduction et les règles qui régissent son exploitation.

Tous ces programmes dont je viens d'énoncer nécessitent des moyens et des ressources financières pour sa mise en œuvre. Pour ce faire nous allons recourir à différents leviers.

D'abord les premiers efforts seront consentis sur les ressources internes, à partir d'un recentrage sur les priorités et d'une optimisation des dépenses.

En outre, en complément aux concours financiers de nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, l'état engagera une stratégie de promotion des investissements dans les domaines des infrastructures et industries de la pêche et aussi dans des moyens pour combattre la pêche INN.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Honorables invités,

Je ne saurais terminer mon propos sans aborder la question de l'aquaculture, en tant qu'alternative pour garantir la sécurité alimentaire, si l'on considère que les ressources halieutiques mondiales subissent des pressions de tous ordres, provoquant ainsi la surexploitation des principales espèces commerciales.

Il faut souligner que la situation mondiale des pêches et de l'Aquaculture en 2012 révèle que ce secteur a produit un chiffre record de 128 million de tonnes de poissons, assurant à plus de 4,3 milliards de personnes 15 pour cent environ de leurs apports en protéines animales. Les pêches et l'Aquaculture représentent aussi une source de revenus pour 55 millions de personnes, et jouent un rôle vital dans l'économie mondiale, nationale et rurale, conformément souligné par le Directeur Général de la Fao. José Graziano da Silva.

Les moyens d'existence de 12 pour cent de la population mondiale en dépendent directement ou indirectement. Les pêches et l'Aquaculture apportent une importante contribution à la sécurité alimentaire et la nutrition ; elles sont les principales sources de protéines pour 17 pour cent de population mondiale et de presque 25 pour cent dans les pays faibles revenus et à déficit vivrier.

Quelqu'un a dit : «malheureusement, l'aquaculture en Afrique aujourd'hui est encore essentiellement une activité de subsistance, secondaire et à temps partiel, ayant lieu dans de petites exploitations. Au niveau mondial, en revanche, l'aquaculture assure environ 30 pour cent des approvisionnements mondiaux de poisson. La production aquicole en Afrique se représente seulement 1,2% du total mondial ».

La conception donc de stratégies pour soutenir la filière aquacole, les structures et institutions chargées de la production des alevins et d'aliments de poisson et un programme régional pour le développement de la production aquacole intégrée en Afrique doivent être soutenus.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Honorable invités,

Pour terminer, il faut dire que notre feuille de route continuera de s'exécuter dans un contexte d'opportunités à saisir. En effet, nous appartenons à un monde globalisé, où plus rien n'est acquis d'avance.

Aujourd'hui, plus qu'hier encore, nous avons notre destin en mains. Que le Seigneur, dans sa miséricorde divine, guide nos actions et leur insuffle sa Grâce

infinie pour que notre cher Afrique retrouve une place de choix au sein des nations prospères.

Je vous remercie de votre bien aimable attention.